





L'AFL et l'ADEME renouvellent leur partenariat pour accélérer la transition écologique des territoires

Ce jeudi 3 avril, l'AFL, la banque des collectivités locales, et l'ADEME, Agence de la transition écologique, ont renouvelé leur partenariat triennal. Celui-ci inscrit dans le temps les actions conjointes menées par les deux institutions et vise à mutualiser leurs expertises auprès des collectivités locales, dans le respect de l'intérêt général et dans un objectif d'accélération de la transition écologique. Un partenariat porteur de valeurs et de sens, à l'heure du bilan du Conseil de planification écologique, à l'initiative du Gouvernement.



De gauche à droite, de bas en haut :

Yves Millardet, Président du directoire de l'AFL; Marie Ducamin, Présidente de l'AFL-ST, Vice-présidente de Rennes Métropole et Maire de Saint-Jacques de la Lande; Nicolas Soudon, Directeur exécutif des Territoires de l'ADEME; Philippe Rogier, Directeur Institutions et Territoires et Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.



Une collaboration pérenne au service de la transition des territoires

L'AFL est la seule banque française détenue à 100% par des collectivités locales, leurs groupements et les établissements publics locaux, qui leur soit 100% dédiée, quelles que soient leur taille ou leur situation géographique. Sa raison d'être : soutenir l'investissement public local en offrant au monde local un accès à la ressource financière, dans les meilleures conditions et en toute transparence. La banque incarne une finance que les collectivités locales françaises ont voulue responsable, portant les principes de solidarité et d'équité.

L'ADEME, opérateur de l'Etat pour la transition écologique présent sur l'ensemble du territoire avec son réseau de 17 directions régionales, accompagne les collectivités dans leurs démarches de transition via de l'expertise, des outils et méthodologies et des soutiens financiers. L'ADEME multiplie ainsi ses partenariats au national, comme au régional, pour faire face à face à l'urgence de l'action pour la transition écologique.

Cette seconde convention entre l'AFL et l'ADEME renforce leur synergie vers un objectif commun : accélérer le passage vers une société plus sobre et solidaire en accompagnant les territoires pour orienter leurs investissements en faveur de la transition.

Des actions concrètes et échanges d'expertises

Ce partenariat ainsi renouvelé, les deux acteurs s'engagent à poursuivre et mettre en œuvre un certain nombre d'actions concrètes :

- Organisation de temps d'échanges pour valoriser des innovations de la finance durable et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins de financement;
- Échanges d'expertises dans le cadre des études menées par l'AFL avec l'INET, sur le financement de la transition écologique dans les collectivités territoriales réalisées par des élèves administrateurs et ingénieurs en chef territoriaux ;
- Participation aux événements que l'AFL et l'ADEME organisent.
- Mener conjointement des travaux sur les sources de financement et les dépenses d'investissement des collectivités dans la transition écologique, à convenir entre les Parties, et notamment :
 - o Valoriser des innovations de la finance durable et accompagner les collectivités dans la définition de leurs besoins de financement :
 - o Réaliser des analyses et des notes relatives aux finances locales ou aux emprunts des collectivités locales.

Ainsi, l'ADEME fait partie du Comité d'experts des études publiées par l'AFL en partenariat avec l'INET. La prochaine étude paraîtra par ailleurs en avril 2025 et portera sur le financement des mobilités.

Une réponse aux enjeux des collectivités locales en matière de transition écologique

« Dans un contexte économique et politique complexe, les collectivités locales françaises doivent continuer à investir dans la transition tout en faisant face à la raréfaction accrue des fonds publics. Or, le GIEC atteste lui-même que 75 % des leviers pour une transition

écologique réussie sont territoriaux. Cette transition n'aura lieu qu'à condition de mettre à la disposition des collectivités une expertise et des outils toujours plus pertinents pour leur permettre de financer leurs investissements durables. Le partenariat avec l'ADEME est donc très important pour l'AFL et prend encore plus de sens aujourd'hui. Nous sommes heureux d'œuvrer à leur côté, au bénéfice des collectivités locales. », explique Marie Ducamin, Présidente du CA de l'AFL-ST, la banque des collectivités locales.

« Les investissements à réaliser en matière de transition nécessitent une mobilisation, notamment financière, des collectivités dans laquelle elles sont nombreuses à s'être déjà inscrites, mais qu'il faudra accentuer. L'appui de l'Etat, via ses opérateurs comme l'ADEME est déterminant, mais cette mobilisation doit s'appuyer aussi sur une lecture renouvelée des leviers financiers disponibles : mobilisation de l'épargne nette via la fiscalité ou la réallocation des dépenses, réorientation des investissements, mobilisation de l'emprunt... Tout ceci requiert des éclairages techniques approfondis. Le partenariat ADEME AFL, qui a déjà porté ses fruits ces dernières années, est précisément destiné à renforcer le partage de connaissances, et à développer l'expertise sur des montages financiers innovants, comme les contrats de performance énergétiques sur la rénovation du tertiaire public. », ajoute Nicolas Soudon, Directeur exécutif des Territoires de l'ADEME.

A propos de l'AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l'AFL dispose d'un modèle unique et innovant; celui d'une banque créée par et pour toutes les collectivités. En devenant actionnaires de l'AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements locaux, tout en s'inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable. Pour les collectivités, c'est la liberté d'investir, tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a déjà octroyé près de 11,5 milliards d'euros, dont 2 milliards en 2024, et compte aujourd'hui 1045 actionnaires.

Plus d'informations : <u>www.agence-france-locale.fr</u>

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement, du ministère en charge de l'énergie et du ministère en charge de la recherche. www.ademe.fr

Tél: 01 58 47 81 28

Mail: ademepresse@havas.com

